



Pour déposer un dossier d'inscription dans notre établissement ainsi que pour les hébergements temporaires. Vous devez le faire sur Internet en utilisant la plateforme Via Trajectoire.

En effet le Conseil départemental du Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé ont fait le choix de créer l'outil Via Trajectoire Grand Age afin d'adresser les demandes d'inscriptions par internet dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Après avoir complété la partie administrative du dossier, n'oubliez pas de **prendre rendez-vous avec le médecin traitant de la personne concernée**, qui complètera le dossier médical ainsi que la grille GIR directement sur Via Trajectoire. Aussi, nous vous invitons à créer votre dossier sur internet à cette adresse :

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

A réception du dossier informatisé, et après étude de l'autonomie grâce à la grille GIR le personnel de la résidence vous proposera un rendez-vous pour une visite de l'établissement (**Obligatoire pour valider l'inscription**).

INFORMATIONS IMPORTANTES VIA TRAJECTOIRE est un service national, public gratuit, confidentiel et sécurisé. Grâce à Via Trajectoire, un seul dossier d'admission est réalisé. Une fois complété par le médecin traitant vous pourrez alors l'envoyer directement aux établissements de votre choix toujours avec Via Trajectoire.

Si vous n'avez pas d'accès internet et si vous n'avez pas d'adresse mail, un proche ou un professionnel peut faire la démarche pour vous. Au besoin, le CLIC, la Maison Départementale des solidarités et de l'Autonomie pourront vous aider. Vous avez également de nombreux points d'accès informatiques et d'accompagnement qui ont été mis en place sur le territoire.

Pour tout soutien technique ou difficulté de connexion, la plateforme régionale est joignable au 02.40.32.22.66 / contact@viatrajectoire-pdl.fr